

CET AVIS PUBLIC REMPLACE L'AVIS PUBLIC PUBLIÉ LE 28 MARS 2025. SEULE LA DATE DE LA SÉANCE LORS DE LAQUELLE LE CONSEIL STATUERA SUR LA DEMANDE A ÉTÉ REMPLACÉE. LE RESTE DU CONTENU DE L'AVIS DEMEURE INCHANGÉ.

AVIS PUBLIC DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe, que lors de la séance extraordinaire du Conseil municipal qui aura lieu le 29 avril 2025 à 8h00 au Pavillon de la biodiversité situé au 66, rue du Maçon, Saint-Constant, le Conseil municipal prendra en considération la demande d'autorisation d'un usage conditionnel suivante et entendra toute personne intéressée relativement à cette demande.

40A, RUE BÉLANGER (ADRESSE OFFICIELLE À DÉTERMINER) – LOT 6 367 242 DU CADASTRE DU QUEBEC – ZONE H-306 DÉLIMITÉE AU PLAN DE ZONAGE DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1528-17

Demande d'usage conditionnel numéro 2024-00076 conformément aux dispositions du Règlement numéro 1534-17 relatif aux usages conditionnels.

Nature et effet de la demande d'usage conditionnel

Il s'agit d'une demande d'usage conditionnel pour la construction d'une nouvelle habitation multifamiliale de cinq (5) logements répartis sur trois (3) étages, mesurant 12,52 mètres par 28,75 mètres, au 40A, rue Bélanger (lot 6 367 242 du cadastre du Québec) (adresse officielle à déterminer).

La demande, si elle est accordée, aura pour effet de permettre la construction d'une nouvelle habitation multifamiliale de cinq (5) logements répartis sur trois (3) étages, mesurant 12,52 mètres par 28,75 mètres, au 40A, rue Bélanger (lot 6 367 242 du cadastre du Québec) (adresse officielle à déterminer), et ce, pour toute la durée de son existence.





Pour de plus amples informations, nous vous invitons à communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et du développement économique au (450) 638-2010 poste 7410 durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville.

Donné à Saint-Constant, ce 7 avril 2025.

Me Geneviève Noël, greffière adjointe Service des affaires juridiques et du greffe